

Compte rendu du Conseil d'administration  
du 17 avril 2024

Présents : Vincent Carlier, Jacques Désert, Jean-Marie Espinasse, Yveline Pourchau, Robert Rolland, Jean-Marc Thomas, Alain Vrignaud.  
Excusée : Danièle Sémavoine.

\*Point sur la situation financière.

Le budget est établi pour un exercice allant du 1er septembre au 31 août. A la date d'aujourd'hui le déficit est de 180€, avec des réserves qui tournent autour de 10 000€. L'augmentation des dépenses est compensée par celle des recettes, due à un nombre hebdomadaire de joueurs plus élevé cette année. La situation est donc saine et les comptes maîtrisés. Toutefois se pose la question de synchroniser l'année budgétaire avec l'année bridgesque puisque pour la FFB cette dernière va du 1er juillet au 30 juin. Certains clubs l'ont fait et programment leur Assemblée générale annuelle avant les vacances d'été. Le trésorier va se renseigner sur la manière comptable pour passer d'une année budgétaire à l'autre.

\*Projets festifs.

Comme l'an passé, nous participerons avec le club de Lavaur à un « marathon du bridge » qui aura lieu le vendredi 4 octobre à la salle des fêtes de Damiatte. Celui de l'an dernier avait été un succès que nous souhaitons unanimement renouveler. La location des deux salles (jeu + cuisine) s'élève à 90€. Il est prévu 3 tournois (matinée, après-midi et soirée). Les deux premiers sont obligatoires : pour éviter les défections l'inscription à celui du soir se fera le jour même. L'ensemble pour 25€ par joueur, quel que soit le nombre de tournois joués. Des questions d'organisation technique restent à régler (traiteur, tables de jeu). Le club de Graulhet aidera bien entendu celui de Lavaur à les résoudre au mieux.

Une journée « pétanque-bridge » est également prévue, avec la même organisation que l'an dernier, à l'Aviation. Pour ne pas gêner Lavaur qui fait la même chose en juin, nous reportons en septembre cette journée.

\*Prise en charge des frais d'inscription aux tournois fédéraux.

Après une année de mise en œuvre la C.A précise certains points

- le club prend en charge la moitié des frais d'inscription à chaque niveau de compétition de tournois par 4 (½ finale, finale de comité, finale de ligue) pour les adhérents.
- pour l'interclubs seulement les sympathisants sont considérés comme les adhérents.
- pour la coupe de France, comme pour les autres compétitions, le club prend en charge la moitié des frais d'inscription.

NB. Cette année, nous avons deux qualifiés pour une finale à Paris : le club participe à leurs frais de déplacement en donnant -à titre exceptionnel- 100€ à chacun.

\*École de bridge.

Après l'accompagnement d'un groupe nombreux de débutants, ceux qui les encadraient considèrent qu'ils n'ont plus rien à leur apprendre ! En revanche un nouveau groupe de néophytes s'est constitué récemment pour lequel il faut tout reprendre à zéro. Par ailleurs, nous avons constaté une demande de perfectionnement de la part de joueurs confirmés qui veulent encore progresser. Le C.A considère qu'il faut, pour répondre à la demande, envisager 3 niveaux de cours :

- les débutants (5/6) encadrés efficacement par Jean-Marie Espinasse ;
- un premier degré de perfectionnement pour ceux qui souhaitent passer 2<sup>o</sup> série ;
- un second degré de perfectionnement pour ceux qui visent plus haut ...

Certains ont déjà sollicité Jacques Poux qui pourrait venir le mercredi matin pour assurer ces deux

cours (10€ par séance et par personne). Néanmoins, plusieurs questions se posent : le statut juridique du professeur (auto-entrepreneur pour payer en Cesu? Autre solution pour rester dans la légalité ?), la cohabitation avec les joueurs du mercredi matin qui viennent pour jouer puis déjeuner en toute convivialité... Il n'est pas question que les cours entraînent leur disparition. Du coup, quelle fréquence accorder aux cours ? Une semaine sur deux ?

Le C.A demande donc à tous ceux qui sont intéressés par les deux degrés de perfectionnement de se signaler et de donner leur avis. Rien ne change pour les débutants.

**\*Site internet.**

Nous avons un beau site grâce à Isabelle Aupetit mais nous en servons-nous ? Certainement pas suffisamment parce que nous l'alimentons trop peu faute de bonnes volontés ayant compétence et envie de le faire vivre... Par ailleurs, après la gratuité des premiers mois se pose la question de rester sur un format gratuit mais limité ou payant et offrant beaucoup plus de services. La décision devra être prise à l'Assemblée générale de septembre. Nous demanderons à Isabelle de nous rappeler ce que permettent la version gratuite et la version payante. Plusieurs personnes devront se proposer pour l'alimenter faute de quoi il ne servira à rien !

**\*Assemblée générale de 2024.**

Elle aura lieu le mercredi 4 septembre après le tournoi. Comme d'habitude elle sera suivie d'un pot. Elle sera plus lourde de conséquences que les précédentes en raison des décisions à prendre :

-Robert Rolland a décidé de prendre du recul et ne sera plus trésorier. Un tuilage s'opère depuis quelques mois avec Martine Viale-Beaumont.

-Le C.A a besoin de se rajeunir pour aborder en particulier les défis du numérique...

Les membres « historiques » du C.A sont conscients que l'on est à un moment de bascule entre l'ancienne et la nouvelle génération. Nous savons qu'il est inéluctable de passer aux bridgemates. Nous avons l'argent pour les installer mais cela ne peut se faire que si plusieurs personnes acceptent de se former et d'être là pour les faire marcher. Par ailleurs certains souhaitent pouvoir payer leur cotisation et leurs droits de table par virement, par carte voire par téléphone. Martine et Isabelle seraient bien inspirées de nous fournir des éléments de réflexion à ces sujets.

**\*Qui fait quoi à l'heure actuelle ?**

Pour compléter votre information voici comment le bureau se répartit les principaux rôles actuellement.

-J.Marie Espinasse : président et formateur des débutants.

-Robert Rolland : trésorier, lien avec l'U.C.B.T et directeur des tournois.

-Jacques Désert : secrétaire et directeur des tournois./

-Jean-Marc : formateur école de bridge.

-Danièle Sémavoine : convivialité, U.C.B.T

-Yveline Pourchau : convivialité.

Aucun des rôles liés au numérique n'est pris en charge. Nous vous invitons donc à candidater sur papier libre pour que l'Assemblée générale puisse entériner votre proposition en bonne et due forme. Merci de jouer le jeu au bénéfice du club.

Le C.A s'est terminé à 20h, l'ordre du jour étant épuisé.

**Rappel : nous ne jouons pas les 1er et 8 mai, jours fériés !**

Le secrétaire

Le président